



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV129-1 - MaPrimeRenov' : aspects réglementaires et fiscaux

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

- Gestionnaires immobiliers.
- Comptables copropriété et gestion locative.
- Toute personne souhaitant s'informer sur le dispositif MaPrimeRenov'.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les aspects réglementaires et fiscaux de l'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRenov' à jour du plan de relance du 03/09/20 et des décrets d'application (notamment du 08/07/21).
- En parler efficacement à ses clients bailleurs et copropriétaires.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - INTRODUCTION

- Du crédit d'impôt à l'aide pour la rénovation énergétique.
- Le principe.
- Les références réglementaires : décret et arrêté du 14/01/20 – décret et arrêté du 13/07/20.
- Le plan de relance du 03/09/20 et ses décrets d'application des 25/01/21 et 08/07/21.
- Les propriétaires concernés (propriétaires occupants – bailleurs – syndicats de copropriétaires).
- Le calendrier.

2 - MaPrimeRenov' BAILLEURS

- Les bailleurs concernés / les conditions de ressources.
- Les conditions spécifiques.
- Les travaux éligibles / les barèmes.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les plafonnements de dépenses.
- Les aides accordées (prime et bonus).
- Les règles d'écêtement.
- Les démarches.

3 - MaPrimeRénov' COPROPRIETE

- Les copropriétés concernés.
- Les conditions spécifiques.
- Les travaux éligibles.
- Les plafonnements de dépenses.
- Les aides accordées (prime et bonus).
- Les démarches.
- Des simulations.

4 - QUESTIONS / REPONSES

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE